Limitation de l'utilisation de produits pétroliers dans les centrales électriques (abrog. Direct. 75 /405/CEE).

1996/0175(CNS) - 20/12/1996 - Acte final

Le Conseil adopté la Décision 97/8/CE qui vise à abroger la directive 75/405/CEE concernant la limitation de l'utilisation de produits pétroliers dans les centrales électriques.